

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme des ministères autres que celui de la Défense nationale, comptent des employés à taux régnants, j'ai transmis la question à mon collègue, le président du Conseil privé.

RÉPARATION D'UN NAVIRE DE LA MARINE VENDU
À DES TORONTOIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, le représentant de Port-Arthur a demandé hier qui avait autorisé la réparation du *Haida*, ancien navire de la Marine royale du Canada, aux chantiers de construction navale d'Halifax. En réponse, je dirai que c'est le ministre de la Défense nationale qui a autorisé les travaux. On a rapporté les meubles et du matériel enlevés du navire à l'époque où l'*Haida* avait été retiré du service, afin de redonner au bâtiment l'apparence d'un navire de guerre de la Seconde guerre mondiale. Tous les articles installés avaient été déclarés excédentaires par la Marine royale du Canada.

Le *Haida* a été acheté par un groupe de Canadiens imbus de civisme qui se proposent de conserver le navire à titre de monument national, à Toronto. Dans les circonstances, le ministère de la Défense nationale a été heureux de fournir toute l'assistance possible.

On me dit que cette restitution a coûté environ \$1,600.

PENSION DES MILITAIRES DE L'ARMÉE PERMANENTE FORCÉS DE PRENDRE LEUR RETRAITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Enns (Portage-Neepawa): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Est-il vrai que l'on demande aux membres du personnel militaire permanent—je ne parle que des particuliers faisant partie du personnel permanent—de prendre leur retraite avant d'avoir atteint l'âge normal de la retraite? Dans le cas de l'affirmative, est-ce une sanction qu'on leur inflige en leur demandant d'accepter une pension réduite à la suite de cette initiative?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme on l'a déjà annoncé, un certain nombre de militaires se verront obligés de prendre leur retraite avant d'avoir atteint l'âge obligatoire de la retraite. Ces mises à la retraite vont s'effectuer au cours des mois prochains. Ces militaires bénéficieront d'avantages spéciaux, en espèces; en outre, la sanction habituelle, relative à la pension, a été supprimée. Ces dispositions s'appliqueront dans le cas de tous

ceux qui seront obligés de prendre leur retraite à partir de maintenant jusqu'en mai 1966.

PROJECTILES NUCLÉAIRES POUR LES FORCES
CANADIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Défense nationale. N'y a-t-il rien de changé dans les préparatifs de défense du Canada? Autrement dit, on n'aurait pas encore doté d'armes nucléaires les avions Voodoo au Canada, pas fourni d'engins nucléaires à la batterie d'Honest John de la brigade canadienne en Europe, et la plupart des avions canadiens 104 en Europe n'auraient encore ni armes nucléaires ni armes classiques?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu de préavis de cette question, mais, de mémoire, je puis dire que les missiles Bomarc ont été munis d'ogives; les avions F-104 de la force de frappe—six escadrons; deux escadrilles en Allemagne—sont prêts pour le combat; les avions Voodoo n'ont pas encore été dotés de missiles nucléaires. J'ai bien peur de ne pouvoir répondre pour ce qui a trait à l'Honest John, mais les engins n'étaient pas encore disponibles la dernière fois que je me suis renseigné.

NÉGOCIATIONS VISANT À RETIRER AU CANADA
SON RÔLE DANS LA DÉFENSE NUCLÉAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures où en sont les négociations visant à retirer complètement au Canada son rôle nucléaire comme l'avait promis le premier ministre il y a un an et demi?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas pouvoir donner à cette question une meilleure réponse...

L'hon. M. Churchill: Une meilleure réponse que la dernière fois, alors que vous n'aviez pas répondu du tout.

L'hon. M. Martin: ...que celle que j'ai donnée il y a quelque temps. J'inviterais mon honorable ami à relire la réponse que je lui avais faite il y a quelques semaines.

L'hon. M. Churchill: Je l'ai relue et c'était une réponse très évasive. Le ministre n'avait pas reçu de préavis, là non plus, et avait été pris par surprise. On me dit qu'il n'y a aucune